

APEM : la situation au Proche-Orient au centre des débats de la plénière

Relations extérieures - 17-03-2009 - 17:35

La situation au Proche-Orient a été au centre des discussions de la cinquième session plénière de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) qui s'est déroulée du 15 au 17 mars 2009 au Parlement européen à Bruxelles. L'APEM pourrait également devenir observateur dans les instances exécutives de l'Union pour la Méditerranée.

Dans une recommandation adressée aux ministres de l'UpM sur la situation au Proche-Orient, l'APEM apporte son soutien à l'initiative de paix arabe et aux efforts en vue d'une réconciliation inter-palestinienne. Les parlementaires des deux rives de la Méditerranée demandent par ailleurs le gel de toutes les activités de colonisation, y compris l'extension de celles existantes.

Les députés lancent un nouvel appel à la libération des parlementaires palestiniens du Conseil Législatif Palestinien ainsi qu'à celle du soldat Gilad Shalit.

Sur la guerre à Gaza les parlementaires estiment que les violations du droit international humanitaire, ainsi que l'utilisation dans les zones civiles d'armes interdites, devraient faire l'objet d'une enquête indépendante et demandent à Israël d'assumer ses responsabilités et d'apporter sa contribution à la reconstruction de Gaza. Ils condamnent le fait que les populations civiles aient été prises pour cibles dans la bande de Gaza. L'APEM condamne également la poursuite des tirs de roquettes sur le sud d'Israël.

Cette recommandation a été adoptée à l'unanimité, à l'exception du représentant de la Knesset israélienne qui a voté contre.

Recommandations sur l'économie, l'énergie, et la situation des femmes

L'Assemblée a aussi adopté par consensus des recommandations préparées par sa commission des affaires économiques et financières sur: "La réponse méditerranéenne à la crise financière globale"; "L'impact économique et social de la micro finance dans la région méditerranéenne" et " Le développement du tourisme durable dans la région méditerranéenne".

Par ailleurs, elles a voté des recommandations sur le Plan Solaire Méditerranéen, un des projets-phares de l'UpM, qui vise à accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans la région et sur le lien entre "Femmes, développement, paix et sécurité en Méditerranée".

L'APEM observateur de l'UpM?

En réponse à Rodi Kratsa (PPE-DE, EL) qui a réitéré une requête de l'APEM d'être "observateur à tous les stades d'élaboration des politiques de l'Union pour la Méditerranée ", Bernard Kouchner, ministre français des affaires étrangères, s'est déclaré favorable à l'octroi, à l'assemblée, du statut d'observateur dans les instances exécutives de l'UpM. Cette annonce a été faite lors d'une réunion extraordinaire de la commission politique de l'APEM, en marge de la session plénière.

La Jordanie à la tête de l'APEM

"Nous espérons que 2009 sera l'année des solutions pour le Proche-Orient" a déclaré Abdel Hadi Al-Majali, président du Parlement jordanien, qui a pris les rênes de l'Assemblée pour une année (mars 2010).

En conclusion de la session plénière de l'APEM, Hans-Gert Pöttering, président sortant et actuel président du Parlement européen, a annoncé qu'il a été invité à assister au Sommet annuel des chefs d'Etat et de gouvernement de la Ligue des Etats arabes qui doit se tenir les 30 et 31 mars à Doha. "Dans le discours que je prononcerai à Doha, je suis déterminé à mettre très clairement l'accent sur un

règlement reposant sur deux Etats", a-t-il déclaré.

L'APEM devrait passer de 260 à 280 membres

L'Albanie, la Mauritanie et la principauté de Monaco ont été accueillis comme nouveaux membres de l'APEM. La Mauritanie qui aura 10 représentants sera considérée comme faisant partie de la délégation de la rive sud de la Méditerranée. L'Albanie, Monaco et les autres pays des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Croatie et Monténégro), qui ont vocation à rejoindre l'APEM dans un avenir proche, auront 2 sièges chacun et seront comptabilisés comme pays de la rive nord de la Méditerranée. Le nombre total de membres de l'APEM pourrait ainsi passer à 280 membres.

L'APEM regroupe actuellement 260 élus. 130 députés représentent l'Union européenne (49 députés européens et 81 députés désignés par les parlements des 27 Etats membres de l'UE) et 130 représentent les parlements nationaux des partenaires méditerranéens : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, Israël, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

REF. : 20090316IPR51927

Contact

Thomas DUDRAP
Service de presse

-  : (32-2) 28 44524 (BXL)
-  : (32) 498.983.284
-  : foreign-press@europarl.europa.eu